



ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

D'FAS

Direction de la Solidarité  
Direction Enfance Santé Insertion  
Service de l'Aide Sociale à l'Enfance  
Unité Droits et Statuts de l'Enfant

Arrêté n°  
du 10 JAN. 2020 2020/0009  
portant modification de la composition  
de la Commission d'Agrément en vue  
d'adoption

**LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN .**

- VU les articles L. 225-2, R. 225-9, R. 225-10 et R. 225-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles relatifs à l'adoption des pupilles de l'Etat et à l'agrément ;
- VU l'arrêté n° 2018/0021 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant composition de la commission d'agrément en vue d'adoption ;
- SUR proposition de la Directrice Générale des Services par intérim,

**ARRÊTE**

**Article 1 :** L'arrêté relatif n° 2018/0021 du 1<sup>er</sup> août 2018 relatif à la composition de la commission d'agrément en vue d'adoption est abrogé.

**Article 2 :** La composition de la commission d'agrément en vue d'adoption est fixée conformément à l'article R.225-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et les fins de mandat sont arrêtées comme suit :

*Trois personnes appartenant au service qui remplit les missions d'aide sociale à l'enfance et ayant une compétence dans le domaine de l'adoption et leurs suppléants :*

➤ Deux représentants de la Direction Enfance Famille Insertion et du Service de l'Aide Sociale à l'Enfance et leurs suppléants :

- Monsieur Jean-Yves RUETSCH (titulaire)  
**Vice-président de la commission d'agrément**  
Arrêté du 18 juillet 2017, fin de mandat le 18 juillet 2023
- Monsieur Jean-François CAILLERET (suppléant)  
Arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2015, fin de mandat le 1<sup>er</sup> septembre 2021
- Madame Lara BINDER (titulaire)  
Arrêté du 10 JAN. 2020 , fin de mandat le 10 JAN. 2026
- Madame Fabienne CAUVIN (suppléante)  
Arrêté du 10 JAN. 2020 , fin de mandat le 10 JAN. 2026

1/2

➤ Une représentante de la Direction Enfance Famille Insertion et du Service de Protection Maternelle et Infantile et Promotion de la Santé et sa suppléante :

- **Madame Marie-Joëlle FREYDT (titulaire)**  
Arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2015, fin de mandat le 1<sup>er</sup> septembre 2021
- Madame Sema CETINBAG (suppléante)  
Arrêté du 3 décembre 2016, fin de mandat le 3 décembre 2022

➤ Deux membres du Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat du département et leurs suppléants (selon l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2019) :

**ASSOCIATION UDAF**

- **Monsieur André BUBENDORF (titulaire)**  
Arrêté du 3 décembre 2016, fin de mandat le 3 décembre 2022
- Madame Virginie SELLGE (suppléante)  
Arrêté du 3 décembre 2016, fin de mandat le 3 décembre 2022

**ASSOCIATION DES PUPILLES ET ANCIENS PUPILLES DU HAUT-RHIN :**

- **Monsieur Christian GAFENESCH (titulaire)**  
Arrêté du **10 JAN. 2020**, fin de mandat le **10 JAN. 2026**
- Madame Anne KUENTZ (suppléante).  
Arrêté du **10 JAN. 2020**, fin de mandat le **10 JAN. 2026**

➤ Une personnalité qualifiée dans le domaine de la protection sociale et sanitaire de l'enfance :

- **Monsieur Vincent BILGER, Président de la Commission d'Agrément**  
Arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2015 et fin de mandat le 1<sup>er</sup> septembre 2021

**Article 3 :** Ce présent arrêté sera notifié à Monsieur le Préfet du Département et publié dans le Bulletin d'Information Officiel du Département.

La Présidente  
  
Brigitte KUENTZ  
